

# ACTION URGENTE

## HALTE AUX MENACES DE MORT DES PARAMILITAIRES !

**Un groupe paramilitaire a menacé de tuer six personnes et les membres de cinq organisations dans l'ouest de la Colombie. Toutes ces personnes sont en grand danger.**

Ces menaces sont arrivées le 22 octobre, sous la forme d'un fax signé par le groupe paramilitaire Aigles noirs – Nouvelle génération envoyé au bureau de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT) du département du Valle del Cauca. Ce message indiquait que les personnes et organisations nommées dedans étaient maintenant des cibles militaires.

Il les accusait de soutenir les mouvements de guérilla : « *Vous êtes des défenseurs de la guérilla [...]. Nous avons défini qu'il est nécessaire d'étendre la lutte contre ceux qui se cachent dans les organisations sociales comme la CUT Valle, NOMADESC, les défenseurs des droits humains et les ONG.* » Par le passé, les militants et dirigeants d'organisations de défense des droits humains, des droits sociaux, des syndicats et des indigènes qui ont été qualifiés d'éléments subversifs par les forces de sécurité ou les groupes paramilitaires ont souvent été ensuite la cible de graves atteintes aux droits humains, y compris d'homicides.

Le fax accusait en outre les personnes et organisations visées de freiner le développement économique de la région du Cauca : « *Ces bureaucrates ne laissent pas le CAUCA progresser, car ils ne permettent pas l'entrée des multinationales qui apportent un bénéfice aux communautés.* »

Certaines de ces organisations et personnes ont été harcelées depuis les jours qui ont précédé l'envoi du fax. Parmi elles, José Goyes a été menacé de mort par téléphone le jour même. Ces dernières années, il a fait l'objet de menaces de mort à plusieurs reprises et a échappé à une tentative d'assassinat. Des hommes ont été vus en train de surveiller les locaux de l'Association pour l'investigation et l'action sociale (NOMADESC) à Cali du 20 au 23 octobre, et de nouveau le 28 octobre.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- engagez les autorités à diligenter une enquête approfondie et impartiale sur les menaces de mort envoyées le 22 octobre à la CUT du Valle del Cauca, à rendre publiques les conclusions de ces investigations et à déférer devant la justice les responsables présumés ;
- demandez-leur instamment de fournir une protection aux personnes menacées, en respectant leurs souhaits ;
- exhortez-les à prendre sans délai des mesures afin de démanteler les groupes paramilitaires, comme le gouvernement s'y est engagé et conformément aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2009 À :**

#### Président de la République :

Señor Presidente Álvaro Uribe Vélez  
 Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26, Bogotá, Colombie

**Fax : +57 1 337 5890**

**Formule d'appel : Excmo. Sr.**

**Presidente Uribe, / Monsieur le**

**Président,**

#### Vice-président :

Dr. Francisco Santos Calderón

Vicepresidencia

Carrera 8A No 7-27

Bogotá, Colombie

**Fax : +57 1 444 2158**

**(dites : « me da tono de fax por favor »)**

**Formule d'appel : Sr. Vicepresidente, /**

**Monsieur le Vice-président,**

#### **Copies à :**

NOMADESC

Carrera 4 No. 4-43 ofi. 201

Cali, Colombie

CUT Valle

Carrera 11 B No.22-36

Barrio Obrero

Cali, Colombie

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## HALTE AUX MENACES DE MORT DES PARAMILITAIRES !

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Six hommes étaient nommés dans le fax du 22 octobre : José Goyes, membre du Conseil régional indigène du Cauca (CRIC), Licifredy Arara, membre du conseil communautaire de La Toma (municipalité de Suárez), Meraldiño Cabiche, membre du conseil municipal de Suárez, Plutarco Mina, membre du Processus des communautés noires en Colombie (PCN), et Eduar Villegas et Diego Escobar, tous deux membres du bureau de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT) du département du Valle del Cauca.

Dans ce message étaient également désignés l'organisation de défense des droits humains NOMADESC, le bureau de la CUT du département du Valle del Cauca, le PCN, le conseil communautaire de La Toma et la communauté indigène de Cerro Tijeras.

Dans le contexte du conflit armé qui déchire la Colombie depuis quarante ans, les forces de sécurité et les groupes paramilitaires assimilent souvent les membres d'organisations de défense des droits humains et de syndicats à des collaborateurs ou des sympathisants de la guérilla, et sont allés jusqu'à menacer, enlever ou tuer certaines personnes. Des défenseurs des droits humains et des syndicalistes ont également été menacés, voire tués, par des groupes de guérilleros qui les accusaient de se ranger du côté de leurs « *ennemis* ».

Les groupes paramilitaires colombiens sont censés avoir été démobilisés dans le cadre d'un programme lancé par le gouvernement en 2003, mais les menaces proférées contre des organisations de défense des droits humains et des syndicats dans le département du Valle del Cauca et ailleurs montrent qu'ils sont toujours actifs.

Les dernières menaces reçues s'inscrivent dans une période de recrudescence des menaces à l'encontre des organisations et personnes défendant les droits humains et sociaux qui ont soutenu la récente mobilisation sociale de populations indigènes dans la région du Cauca.

AU 293/09, AMR 23/025/2009, 3 novembre 2009

